

LISTE DE PRIX DECHETS 2018 - ENTREPRENEURS

Déblais terreux non pollué :	CHF	21.00 /t
<ul style="list-style-type: none"> • Selon la directive fédérale sur les matériaux d'excavation • Attestation de la qualité de matériaux d'excavation obligatoire avant la prise en charge • Prise en charge selon disponibilités 		
Démolition triée :	CHF	6.00 /t
<ul style="list-style-type: none"> • Béton propre et pierre (sans brique terre cuite, terre et autres déchets) 		
Démolition non-triée :	CHF	30.00 /t
<ul style="list-style-type: none"> • Béton, pierre, terre cuite (sans enrobé, plâtre, terre et autres déchets) 		
Tuiles propres :	CHF	12.00 /t
Enrobé <250 mg/kg HAP propre :	CHF	30.00 /t
<ul style="list-style-type: none"> • Sans tout-venant, terre, béton et autres déchets. • Prise en charge selon disponibilités 		
Enrobé >250 mg/kg HAP propre :	CHF	128.00 /t
<ul style="list-style-type: none"> • Sans tout-venant, terre, béton et autres déchets 		
DCMI :	CHF	58.00 /t
<ul style="list-style-type: none"> • Déchets inertes de démolition et de chantiers. (béton, briques, verres, etc.) • Avant leur livraison et dans la mesure où l'état de la technique le permet, ces déchets seront débarrassés des métaux, plastiques, papier, bois, textiles et mat. isolation • En cas de mélange trop important avec des matériaux d'isolation (laine de verre, de pierre max. 50%), la totalité du tonnage sera facturées à CHF 65.00/t 		
Eternit, conditionné dans un emballage spécifique (sac vendu CHF 35.00/pièce) :	CHF	96.00 /t
Plâtre :	CHF	94.00 /t
Rabais par déchargement :	> 6.0 tonnes, CHF 3.00/t	>12.0 tonnes, CHF 6.00/t
Prix minimum facturé :	1.0 t	vente selon disponibilité